

3 questions à Stéphane Dahan, cofondateur du cabinet Exelmans

MARDI 13 FÉVRIER 2018 06:16 HUGUES ROBERT



J'aime 1

Partager



Le cabinet d'audit et de conseil Exelmans a récemment coopté [4 nouveaux associés](#). A cette occasion, son cofondateur Stéphane Dahan a accepté de répondre aux questions du Monde du Chiffre.

Pouvez-vous nous présenter le cabinet Exelmans ?

Exelmans est un cabinet d'audit inscrit à la CRCC et à l'Ordre des experts-comptables de Paris.

Fondé en 2005, Exelmans est un cabinet « *one stop shop* » de référence dans l'univers de la transaction. Grâce à son équipe, structurée autour de 50 professionnels dont 6

associés à Paris, le cabinet développe son modèle pour accompagner ses clients – fonds d'investissement, PME, ETI, sociétés cotées et startups – dans leurs projets de développement.

Le cabinet est structuré en quatre départements : Transaction Services (réalisation de due diligence financières) et Evaluation, Commissariat aux comptes, Accompagnement et Restructuring, Commissariat aux apports.

Afin de déployer un dispositif agile à l'international permettant d'apporter à ses clients les solutions locales les plus adaptées à leurs besoins de développement, le cabinet a ouvert fin 2016, en partenariat avec le cabinet IAS, sa première filiale aux Etats-Unis à Chicago. Une équipe de 25 personnes basée à Chicago complète ainsi le dispositif parisien.

Exelmans a nommé récemment quatre nouveaux associés. Pouvez-vous nous en dire davantage sur ce développement ?

Nous souhaitons susciter l'intérêt des jeunes professionnels qui voudraient rejoindre une structure indépendante d'audit et de conseil telle que la nôtre. Grâce à notre politique interne qui repose sur la valorisation des talents, nous veillons à ce que nos collaborateurs dessinent des perspectives de carrière qui soient à la hauteur de leurs ambitions. C'est dans cette logique que nous avons décidé de promouvoir Emmanuelle, Matthieu, Manuel et Grégoire en tant qu'associés des expertises qu'ils déploient depuis plusieurs années.

Quels sont les projets du cabinet pour l'avenir ?

Nous ambitionnons d'accueillir 10 nouvelles recrues en moyenne par an et de doubler nos effectifs d'ici à 5 ans mais également de procéder à d'autres nominations d'associés sur l'année 2018.

Fort du succès de notre bureau américain, nous envisageons d'étendre notre champ d'intervention sur le marché asiatique dans les prochains mois. Exelmans s'affirme plus que jamais comme le plus indépendant des cabinets « *one stop shop* » du marché !

Propos recueillis par Hugues Robert